

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°40-2022-137

PUBLIÉ LE 23 FÉVRIER 2022

# Sommaire

**Direction départementale des finances publiques / service**

40-2022-02-22-00003 - Délégation Pôle Gestion Fiscale 02/2022 (4 pages)

Page 3

Direction départementale des finances  
publiques

40-2022-02-22-00003

Délégation Pôle Gestion Fiscale 02/2022



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES LANDES  
23 rue Armand Dulamon  
40000 MONT-DE-MARSAN

### **Décision de délégations spéciales de signature pour le pôle gestion fiscale**

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques des Landes,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 18 juin 2009 portant création de la direction départementale des Landes;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> avril 2019 portant nomination de M. Pascal ANOULIES, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques des Landes ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 28 mai 2019 fixant au 1<sup>er</sup> septembre 2019 la date d'installation de M. Pascal ANOULIES dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques des Landes;

**Article 1** -Décide de donner délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, à :

#### **1. pour la division fiscalité des particuliers, missions foncières, affaires juridiques:**

Eric CHAPUIS, inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable de la division et adjoint au chef de pôle gestion fiscale

#### *Réseau des particuliers et missions foncières*

- Bruno DUBOIS, inspecteur des finances publiques
- Anne-Marie LAPORTE, contrôleuse des finances publiques

#### *Affaires juridiques*

- Aurore ARMENGAUD, inspectrice des finances publiques
- Bernard ANCIANT GRASDEPOT, inspecteur des finances publiques
- Virginie FAUCHER, inspectrice des finances publiques
- Emilie GUETTA, inspectrice des finances publiques

### **2. pour la division recouvrement**

Jacqueline SANCHEZ, inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques, responsable de la division et adjointe au chef du pôle gestion fiscale

Didier LAVIGNE, inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques, responsable de la division et adjoint au chef du pôle gestion fiscale

#### *Équipe dédiée, Recouvrement des professionnels et des particuliers*

- Grégory DESCOURS, inspecteur des finances publiques
- Françoise GOGÉON, inspectrice des finances publiques
- Sylvie EGIOLÉ, contrôleuse principale des finances publiques
- Romain BAYLE, contrôleur des finances publiques

#### *Amendes*

- Jérôme PY, contrôleur principal des finances publiques

#### *Huissiers*

- Philippe LORTHOLARY, inspecteur des finances publiques
- Pascal LAVIGNE, contrôleur principal des finances publiques

### **3. pour la division contrôle Fiscal et réseau des professionnels :**

Laurence GUYONNET, inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable de la division et adjointe au chef du pôle gestion fiscale

*Programmation et suivi d'activité, commission IDTCA et conciliation, Suivi interlocution et transactions, visa pénal, suivi BCR*

- Élodie DESBRUERES, inspectrice des finances publiques
- Sao-Mi VANG-LE TYRANT, inspectrice des finances publiques

#### *Réseau des professionnels*

- Isabelle HARTE, contrôleuse des finances publiques

**Article 2** - La présente décision prend effet au 23 février 2022. Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Mont-de-Marsan, le 22 février 2022  
L'administrateur général des finances publiques  
Directeur départemental des finances publiques des Landes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.

Pascal ANOULIÈS

